



## Crèches et garderies à Bruxelles: dysfonctionnements et revendications

Le 4 mai, l'inauguration de l'extension de la crèche du Grand Clovis a eu lieu en présence de la vice-présidente Kristalina Georgieva et du vice-président Maroš Šefčovič, mais également d'Irène Souka, Directrice Générale de la DG HR et de Marc Mouligneau, Directeur de l'OIB. A cette occasion, Linda Rowan, actuelle responsable des crèches de la Commission, a souligné que "le taux de satisfaction global des parents reste très élevé avec un score de 94% pour l'ensemble des crèches".<sup>1</sup>

U4U ne partage pas cet avis et souhaite saisir cette opportunité pour:

- exposer les principaux problèmes constatés dans les crèches et garderies à Bruxelles,
- présenter ses revendications.

Cet article intègre la grande majorité des commentaires reçus lors de la consultation du personnel menée par U4U au cours du mois de mai 2015.

### **Des centaines d'enfants sur listes d'attente**

Alors que le cabinet de la Vice-Présidence en charge du budget et des ressources humaines souligne l'importance du bien-être au travail, de l'égalité des chances et de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, des centaines d'enfants sont encore sur listes d'attente tant pour les crèches que pour les garderies postscolaires, laissant bon nombre de collègues sans aucune solution.

Il est également à noter qu'avec le transfert de la crèche Palmerston (PALM) au bâtiment WALI du "Grand Clovis", une classe de jardin d'enfants a été supprimée. Une liste d'attente existe maintenant également pour la rentrée 2015 en jardin d'enfants et ce pour la première fois. De plus, les critères d'attribution des places en jardin d'enfants n'ayant pas été annoncés au départ, ce processus a manqué de transparence cette année.

---

<sup>1</sup> <https://myintracomm.ec.europa.eu/NewsPortal/Pages/NewsDetails.aspx?listid=470cc0e6-c651-4331-9feb-15f63d5620a6&itemid=13372&NewsCategory=5>

### **Des solutions actuelles insuffisantes et inadéquates**

Par ailleurs, à l'heure actuelle, les solutions proposées par l'administration sont insuffisantes et inadéquates:

- Augmentation du nombre de places en crèches privées ayant un accord avec la Commission: bien qu'accréditées par les organismes compétents belges, ces crèches ne sont pas soumises aux mêmes règles que les crèches interinstitutionnelles et proposent donc un service de moindre qualité (qualifications du personnel, antenne médicale, infrastructure, projet pédagogique, etc.);
- Changement du régime mi-temps<sup>2</sup>: bien qu'un certain nombre de places supplémentaires (à temps partiel uniquement) ait été créé avec ce nouvel arrangement, de sévères perturbations dans les sections ont été observées avec notamment le non-respect du bien-être des enfants. Ce nouveau régime mi-temps est de plus inconciliable avec un mi-temps ou avec un retour à temps plein à la Commission, limitant les possibilités pour les collègues dans les Services d'adopter des formules de travail pourtant proposées dans le nouveau statut;
- Places au jardin d'enfants: les parents dont les enfants étaient inscrits en grande section au "Grand Clovis" et qui n'ont pas pu avoir de places en jardin d'enfants sur ce site, se voient proposer une place sur un autre site, les obligeant à doubler voire tripler leur temps de transport;
- Le refus d'une place en crèche, en jardin d'enfants ou en garderies postscolaires est communiqué tard aux parents, les laissant avec très peu de temps pour trouver une solution alternative;
- Aucune solution n'est proposée pour augmenter le nombre de places en garderies postscolaires.

### **Qualité de l'accueil et sécurité des enfants insuffisantes**

De plus – et cet aspect n'est pas des moindres – U4U considère que le taux d'encadrement des enfants en crèches est trop faible notamment en début et fin de journée, mettant en cause la qualité de l'accueil et la sécurité des enfants. U4U a pu constater que le taux d'encadrement tel que fixé par l'ONE (une puéricultrice pour 7 enfants à tout moment de la journée) n'est pas toujours respecté.

En effet, les puéricultrices faisant des horaires décalés, les premières et dernières heures d'ouvertures des sections sont assurées par une seule puéricultrice, parfois intérimaire (et donc n'ayant pas eu les mêmes critères de recrutement), alors que ces moments devraient avoir une présence accrue:

---

<sup>2</sup> Voir nouveau Règlement:

[https://myintracomm.ec.europa.eu/hr\\_admin/en/children\\_bxl/creches/Documents/creches-rules\\_en.pdf](https://myintracomm.ec.europa.eu/hr_admin/en/children_bxl/creches/Documents/creches-rules_en.pdf)

- de nombreux enfants sont déjà/encore présents et les sections sont parfois au complet (ceci a été accentué par le passage aux 40h hebdomadaires);
- l'accueil et le départ des enfants sont des moments importants pour le bien-être de ceux-ci et la puéricultrice, si elle est seule, n'est pas disponible comme elle le devrait;

Par ailleurs, depuis le transfert de PALM à WALI, les puéricultrices n'ont plus accès au parking du "Grand Clovis". Celles qui viennent en voiture se voient donc contraintes de sortir du bâtiment pour aller changer leur vignette toutes les deux heures. Les enfants se retrouvent alors avec un taux d'encadrement limité et ce parfois à des heures clefs comme l'heure des repas.

U4U considère enfin qu'il est inconcevable de demander à une seule personne de surveiller efficacement une dizaine d'enfants en bas âge et il nous a malheureusement été rapporté des cas d'incidents et même des cas isolés de plaintes pour négligences survenus pendant ces moments-là.

### **Qualité décroissante de la nourriture servie aux enfants en bas âge**

Il nous a été rapporté très récemment que les enfants en crèches se voyaient maintenant servir des fruits congelés et ce jusqu'à la fin de 2015, pour des raisons de mauvaise gestion budgétaire. Outre que l'information laisse perplexe (un budget annuel mal pensé et déjà trop étriqué alors que le premier semestre n'est pas terminé?), l'administration, quant à elle, n'a pas jugé bon d'en informer les parents.

Enfin, depuis plusieurs années, les parents demandent d'inclure dans le cahier des charges des cantines l'achat d'aliments bio afin d'assurer que les enfants ne reçoivent pas d'aliments avec des traces de pesticides. L'administration répond, sans justification étayée, qu'il n'est pas possible de se fournir en bio alors que de plus en plus d'Etats membres le font pour leurs cantines scolaires (UK, FR, IT, DK, DE, etc.). De nombreuses crèches belges, publiques ou privées ont franchi le pas, pourquoi pas les nôtres?

---

## **Revendications d'U4U**

U4U demande donc que soient mises en place au plus vite les mesures suivantes:

### **Des centaines d'enfants sur listes d'attente**

- Augmentation du nombre de places en crèches et garderies interinstitutionnelles afin d'offrir une place de qualité à tous; ceci pourrait commencer par la mise en place des mesures suivantes:
  - Réhabilitation du bâtiment PALM en crèche interinstitutionnelle après avoir été rénové;

- Ouverture de jardins d'enfants pilotes au sein du bâtiment WILSON afin d'utiliser l'espace existant au "Grand Clovis" pour ouvrir des sections de crèches supplémentaires;
- Ouvrir des garderies postscolaires dans les bâtiments de travail de la Commission, en utilisant comme modèle ce qui est déjà fait sur des sites comme Beaulieu.
- Limiter les accords avec des crèches privées pour les lieux décentralisés (par ex. Beaulieu)
- Création d'un jardin d'enfants supplémentaire au "Grand Clovis" et ce dès la rentrée 2015 afin d'assurer que tous les enfants inscrits à la crèche dans ces bâtiments continuent au même endroit le JE;
- Revoir la communication liée aux inscriptions afin d'assurer la plus grande transparence et d'informer les parents à temps pour leur permettre de trouver des solutions alternatives en cas de refus.

#### **Qualité de l'accueil et sécurité des enfants insuffisantes**

- Mise en place/renforcement d'un système de contrôle de qualité dans les crèches privées ayant un accord avec la Commission et amélioration des prestations offertes par ces structures;
- Modification de certaines modalités d'application et, si nécessaire, du règlement des crèches, pour rétablir un système respectant le rythme des enfants et compatible avec nos formules de travail tels que prévus par le statut (congés parentaux, temps partiels, etc.); l'amélioration de l'accueil des enfants pour cette catégorie de parents devra également passer par un accroissement des places offertes;
- Augmentation du personnel d'encadrement notamment en début et fin de journée afin d'assurer que les enfants ne soient jamais encadrés par une personne seule.
- Accès à 10 places de parking au sein du "Grand Clovis" pour les puéricultrices de sections "petits" (enfants de moins de 18 mois) assurant le tôt; places qui seraient disponibles pour les parents à partir de 16h15;

#### **Qualité décroissante de la nourriture servie aux enfants en bas âge**

- Revoir les cahiers des charges des prestataires afin de promouvoir des repas sains pour nos enfants

16/06/2015